

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 68

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Vaincue
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248831>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^{me} année LE PAYS

Souvenirs militaires

DE

François Guélat de Porrentruy

1809-1811

(Suite).

On avait alors dans nos familles l'habitude d'échanger les enfants avec ceux de familles suisses ou d'Alsace, pour les initier réciproquement dans les deux langues allemande et française.

Ma sœur était promise pour une famille de Rouffach : mon père content de moi, me mit du voyage bien trop court, car il ne dura que trois jours, aller et retour compris ; nous nous rendions chez le docteur Thomas où nous dinâmes ; Louis, son fils, arriva peu après pour la rentrée des classes ; grâce encore à mon bon père qui le faisait participer à ses leçons, il obtenait des prix à la fin de l'année : il a fait plus tard un beau chemin.

Quel singulier contraste maintenant ! Quand l'on a vu les belles plaines d'Alsace, riches en céréales et en vignobles, parcourues par les rousiers, celle de Cernay, de quatre lieues d'étendue, naguère dans une aisance remarquable, aujourd'hui dans le plus triste abandon à la suite de l'innovation des chemins de fer (1), cette invention profite aux lieux importants où l'on

(1) Qu'aurait dit notre auteur s'il avait vu les chemins de fer sillonner le Jura ?

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 12.

VAINCUE

V

Dix jours après la catastrophe de l'Opéra-Comique, un jeune homme à l'air souffrant et triste, au front traversé d'une balafre encore rougeâtre, était assis dans un confortable fauteuil, sous un bosquet écarté du superbe jardin de l'hôtel Beau-Rivage, à Ouchy ; morne, pensif, il considérait le lac, resplendissant sous un éclatant soleil d'été.

Ce jeune homme était revêtu d'une longue redingote, lui donnant une tournure austère : sa cravate était noire ; il avait les yeux aplatis sur la tête, le menton soigneusement rasé.

stationne, et aux actionnaires, après avoir produit la ruine des industriels ; mieux aurait valu selon moi, appliquer la vapeur aux montées, sur les rivières, les fleuves et sur la mer.

L'an XI a vu revenir de l'exil où l'arbitraire le plus odieux les avait condamnés, les dignes ministres du Seigneur. Comme le phénix de la Fable, c'était l'Eglise qui renaissait de ses cendres.

Un vieillard octogénaire, M. l'abbé L'hoste, a été le premier curé de la ville de Porrentruy depuis la révolution ; le dimanche après son arrivée, il célébra l'office divin, et ce qui paraissait une nouveauté pour les uns, ne l'était pas pour moi. On disait tous les jours la messe dans la maison paternelle : mon père m'avait appris à la servir, il possédait les ornements nécessaires, de même que les calices, ciboires à la disposition des prêtres. Il n'y avait naturellement que des personnes de connaissance admises.

M. l'abbé Grandrichard, ex-carême déchaussé à Metz, s'en revenait d'Augsbourg. Il y avait passé son temps d'émigration dans la maison Bacchiochi banquier, à cultiver ses jardins, l'horticulture étant de son ressort ; il avait servi en plein hiver sur la table un pot de raisin mûr sur treille au moyen d'un certain degré de chaleur ; cette rareté lui concilia l'amitié de la famille qui regretta fort de le voir partir. Peu de jours après, il voulut revoir son frère et sa sœur à Saignelégier où je l'accompagnai.

Dans nos excursions, étant au Cerlatez à nous rafraîchir, je me rappelé qu'on servit un radis de grosseur merveilleuse. L'abbé fut bientôt nommé curé de Montignez où je fus l'installer.

M. l'abbé Amen, rentré dans le même temps

— Admirer, jouir avec une femme aimée, murmura-t-il soudain, comme accablé. Jamais ! jamais !... Oh ! que je suis malheureux !

Le comptable de l'hôtel venait vers lui.

— Monsieur est bien M. Walter, pasteur protestant, arrivé d'hier à Beau-Rivage ?

— Parfaitement.

— Je crois devoir prévenir Monsieur qu'il nous a été demandé, il y a environ une semaine, s'il était à l'hôtel : réponse payée.

— Ah ! Et qu'avez-vous répondu ?

— Naturellement que Monsieur n'y était pas ; seulement, comme le notaire.

— Un notaire ?

— Oui, M. Leblanc, notaire à X... France ; comme le notaire nous pria de l'avertir de votre arrivée, nous l'avons prévenu hier, aussitôt le nom aperçu sur les registres de l'hôtel.

— Qu'arrive-t-il ? se demanda le pauvre garçon une fois seul. Pour que le notaire connaisse ce nom, cette adresse, il faut que Marthe ait

été un habitué de la maison ; il a eu la cure de Pieterhouse, village allemand à deux lieues de la ville.

M. l'abbé Theubet beau frère de M. Berberat, mon oncle du côté maternel qui était avant la révolution religieux au couvent de Lucelle, sous le nom de frère Benoît nous revint aussi.

C'est alors que l'on a songé à remettre en place, à l'entrée du chœur de l'église paroissiale de Saint Pierre, le grand Christ admirablement sculpté, de la taille de 6 pieds « 3 pouces » qui en avait été détaché pour le soustraire aux scènes de profanations sacrilèges auxquelles il était exposé dans ces temps malheureux. Les frères Bendy, honnêtes charpentiers, l'avaient tenu caché longtemps sous les combles de leur maison. On croyait que ce crucifix avait été brûlé quand la canaille révolutionnaire avait saccagé l'église en 1793.

M. le curé L'hoste est mort l'an suivant, et a été remplacé par M. Migy, autrefois professeur au collège de Bellelay, d'un vrai mérite par sa science et ses vertus sociales.

Par un beau dimanche d'automne, nous nous trouvions les jeunes Nizole, Raspieller, mes deux frères et moi, à cueillir des noisettes dans la haie de Bellevue, quand le bruit d'une chaise de poste allant bon train, attira notre attention : elle renfermait un ecclésiastique bien frisé et poudré. Mon frère puiné courut après, et parvint à se hisser derrière. Entrée en ville, elle traversa le faubourg, et au bout de quelques minutes, elle y rentrait par la porte dite de Courtedoux, et obliquant à droite sur la rue des Annonciades, puis à gauche, elle s'arrêta devant la maison paternelle. Une voisine, la veuve Prétat s'écria : « Béat ! C'est votre oncle l'abbé, »

parlé... et pour qu'elle ait parlé, il a fallu un événement grave... Elle ou Clotilde sont mourantes, peut-être.

Il était encore très souffrant, très affaibli, et ne pouvait guère concevoir que des idées sombres.

Comme l'avait tout d'abord supposé Marthe, il n'assistait point à la représentation de l'Opéra-Comique, et n'avait écrit sa lettre, prenant aux cheveux l'occasion, que lorsque la première nouvelle du sinistre fut parvenue au restaurant où il achevait de dîner.

Ecrire cette lettre, l'expédier, se rendre au lieu de la catastrophe, cacher dans la poche de quelque malheureux au visage méconnaissable le portefeuille préparé, puis prendre en hâte le train pour la Suisse, tel était le programme à suivre.

(La suite prochainement).

En effet, c'était bien lui en personne, venant de Strasbourg, où il avait laissé le prince de Lichtenstein, dont il était le gouverneur, pour embrasser sa mère une dernière fois.

C'était le parrain de mon frère cadet. Forcé de s'expatrier pour avoir refusé le serment constitutionnel, il s'était réfugié à Seleute petit hameau sur le versant de la montagne vers le Doubs, du côté du midi. Les gendarmes l'ayant arrêté, lui mirent les menottes avec la chaîne au cou ; ils eurent la cruauté de l'amener dans cet état devant sa sœur en couche !

Cette surprise affligeante avait tourné le sang à ma pauvre mère, qui ne put nourrir son enfant comme elle l'avait fait de nous.

On le confia aux soins de Madeleine Bockstal de Mormont ; la nourrice sortait l'enfant tous les matins avec du pain et des fruits, et ne rentrait qu'à nuit tombante : le grand air, la bonne saison auront contribué à le remettre en santé.

Nos gens étaient à la promenade. Avertis aussitôt, ils se hâtèrent de venir : l'appartement était déjà rempli, M. le sous-préfet, M. le président Theubet, M. Migy, curé, toutes les notabilités de la ville s'étaient empressés pour féliciter ce cher abbé sur sa conservation. Le lendemain, il y eut grand dîner : on y servit un saumon, d'un goût exquis.

Le jour après, ce fut le tour de M. Berberat, Pierre Ignace son frère.

Il partit le lendemain pour Paris, où son prince l'attendait après la douce satisfaction d'avoir remis en paix sa famille troublée jusqu'alors depuis le premier mariage de son frère avec une D^{lle} Theubet, influée de sa richesse et dont il n'eut pas d'héritiers.

Remarié après sa mort par pure inclination, nous sommes liés d'amitié la plus étroite avec nos cousins, leurs enfants et petits enfants ; c'est là le vrai bonheur ! *Generatio rectorum benedicetur.*

Avant que de se quitter, notre oncle l'abbé remit une bourse pleine d'or pour sa mère, un double louis à notre sœur, autant à notre cousin L'hoste, et à mes deux frères ainsi qu'à moi, un louis chacun, il n'oublia pas les servantes dans sa générosité.

Un vieux chanoine, Messire Chay est le fondateur perpétuel d'une œuvre de piété, des bourses et demi-bourses destinées à fournir aux enfants des bourgeois de la ville des ressources dans les arts et métiers : c'est de la sorte que le digne prêtre a consacré la majeure partie de sa fortune à un acte aussi philanthropique, ce qui a attiré sur sa mémoire les bénédictions de tous ceux qui y ont eu et y ont encore part.

On subissait des examens ; j'avais dû concourir mais la tendresse maternelle l'emporta ; mon compétiteur Nicolas Nexelen admis au lycée de Nancy s'en revint deux ans après, avec le grade de sergent.

Un oncle du côté maternel M. L'hoste, Joseph, depuis la suppression de sa place à la chancellerie aulique, avait été employé dans l'administration des fourrages à l'armée du Rhin. Il était de retour depuis quelque temps ; la mairie de Porrentruy se trouvait dépourvue de greffier, celui qui en faisait les fonctions un L'hoste Romain, notaire, âgé et infirme se retirait. On s'aperçut bientôt de ce changement : son successeur, d'ailleurs fort instruit, écrivait parfaitement l'allemand et le français, et possédait certaines notions en généalogie.

Un jour de Vendémiaire de l'an XII, dans une de nos promenades du soir, il me prit à part et me dit : « François, vous savez que per-
« sonne ne vous porte autant d'intérêt que moi,
« vous n'êtes pas sans moyens qu'il vous faut uti-
« liser afin de vous procurer un sort sur vos
« vieux jours, venez me voir demain, je vous
« formerai dans les écritures. »

M'étant rendu à son invitation, j'eus sans peine réussi à imiter son écriture, que les plus clairvoyants s'y méprenaient. Le travail consistait dans la tenue propre des registres de l'état civil en deux doubles, l'un devant être déposé au greffe du tribunal à la fin de l'année pour y avoir recours au besoin, la correspondance avec le sous-préfet, la copie des délibérations du conseil municipal, du partage des biens communaux, de l'état de distribution des gaubes affouagères etc.

Des anciens livres d'état civil tenus en latin par les curés, il en fit un répertoire par ordre alphabétique qui commence à l'année 1700, et est continué sur le même modèle, car il n'existe son pareil nulle part, j'ose l'affirmer. (*) A livre ouvert, de gauche à droite, sont tracées les destinées de tous ceux et celles qui y sont inscrits, depuis le jour de la naissance jusqu'au décès : c'est bien là un original sans copie.

D'un tas de billets d'hôpitaux oubliés au fond d'une armoire, il en a fait de même un relevé par départements. Les extraits ont été adressés aux autorités locales, afin de rassurer les parents sur le sort de leurs enfants.

La maison de mon aïeul Berberat était, comme on l'a vu au Faubourg ; sur le derrière était une salle donnant vue sur la campagne, le canal de la Beuchire coule aux pieds, et va plus bas faire rouler le moulin Jecker dit « le moulin du Bourg. »

M. L'hoste y habitait. Un jour, qu'à la suite du débordement du Creugenat, il eut l'imprudence de descendre à la cave pour y dégager ses tonneaux, il gagna une hydropisie dont il ne guérit qu'à force de soins.

Le torrent du Creugenat a sa source au fond d'un trou en forme d'entonnoir à trois quarts de lieue à l'Ouest ; ses débordements arrivent chaque année à la fonte des neiges, ou sur la fin d'un orage. Les eaux traversant la prairie, sont en quelques minutes à la ville et se déversent dans l'Allaine au fond de l'Allée des soupirs.

Le fils unique François Gabriel L'hoste, avait le don prononcé pour la musique. L'organiste de la paroisse M. L'hoste, (ce nom était alors très commun par le nombre de ceux qui le portaient) donnait ses leçons au cachet ; on convint du prix, et l'enfant débuta l'abord par l'épinette, ensuite le clavecin. Ses progrès furent si rapides, que son père extasié fit faire par Erhard facteur de Thann, un piano qui coûta douze cents francs. A dix ans il exécutait les airs des virtuoses les plus renommés, de Mozart, Haydn, Pleyel, Grétry.

M. L'hoste avait un frère religieux de l'ordre des Prémontrés à l'abbaye de Bellelay, en réputation universelle pour l'instruction qu'on y recevait ; il y était désigné sous le nom de Père Pacifique. On y tenait les élèves sur le pied militaire à l'instar de St Cyr. Le général St Cyr, venant incorporer cette partie du pays à la France s'empara du célèbre monastère. On lui rendit les honneurs dus à son rang ; et on fit exercer les élèves devant lui. Ce fut en vain. Cette maison si universellement respectée fut conquise par la République. Comme propriété nationale elle fut vendue à l'encan avec tous les trésors qu'elle contenait, et maintenant c'est une fromagerie recommandable pour l'extension de ses produits, livrés au commerce dans des boîtes cylindriques connues sous la dénomination de fromages de têtes de moines. Ces fromages que l'on arrose au vin blanc, se raclent à la pointe du couteau. Ils sont exquis et fort recherchés.

Après son expulsion de Bellelay, le bon abbé L'hoste est allé fonder un nouvel institut à Cu-

(*) Ce Répertoire existe encore à la municipalité de Porrentruy, et est en effet admirablement conçu. Il serait vivement à désirer qu'il fût continué et tenu à jour. C. F.

gy près Fribourg en Suisse ; sa bonne renommée l'y suivit. On y donnait par ses ordres des leçons de gymnastique et d'équitation. Ce sage professeur s'était adonné entièrement à l'éducation de la jeunesse qu'il chérissait, autant qu'il en était aimé et respecté.

En germinal de l'an XIV il vint faire une tournée au pays avec ses élèves, en berline de voyage, avec une paire de petits chevaux corsés sellés et bridés, servant de monture pour ceux d'entre eux qui voulaient varier le plaisir.

Après avoir passé quelques jours au sein de sa famille et de ses amis charmés de le revoir, il se remit en route un dimanche matin et fit arrêter devant l'auberge de la Cigogne, exprès pour prendre son petit neveu d'une façon adroite, l'enlever sans éclat, en évitant les jérémiades de sa mère ridicule en cette occasion, car ses intentions étaient, à n'en pas douter, de faire son bonheur futur et le rendre libre, étindépandant. Je me trouvais justement sur le balcon de l'hôtel de ville, et n'eus que le temps d'accourir l'embrasser — J'étais loin de penser que c'était le dernier baiser d'adieu.

A peu près vers ce temps là, ma grand-mère la veuve Berberat, mourut au bout d'une longue maladie ; ma sensibilité à la vue de son cercueil a été telle, que j'ai monté les escaliers avec précipitation pour la pleurer à l'aise. On me chercha partout, et on m'a découvert au grenier d'où l'on m'a tiré pour me mettre au lit, où je suis resté trois mois ; j'avais beaucoup grandi. M. Husson de Faucogney, chirurgien, notre voisin m'a traité pendant ma convalescence ; je prenais une cuillerée de vin d'Alicante avant le repas, de la rhubarbe, le tout avec facilité, au contraire des autres enfants qui détestent les remèdes et les médecins.

(A suivre.)

NOTES D'UN PASSANT

Que de bêtises courent le monde et que le monde ajoute une foi aveugle aux plus claires de ces bêtises ! En voulez-vous un exemple ?

L'*Intransigeant* passe pour un journal plein d'esprit dans les milieux où M. Rochefort est encensé. Or, ce même M. Rochefort qui avait commis la gaffe d'écrire que Jeanne d'Arc avait été brûlée par les Jésuites, nous révèle aujourd'hui une autre nouveauté historique à propos de l'arrestation de son ami Max Régis :

« Cette justice-là, dit-il, ressemble à s'y méprendre à celle des inquisiteurs qui ont condamné à la réclusion perpétuelle, puis fait étrangler dans sa prison Galilée, parce qu'il avait prétendu que la terre tourne. »

La « prison » de Galilée, ou plutôt ses prisons, n'étaient autres que le palais de l'ambassadeur de Toscane et celui de l'archevêque de Sienne, séjour plus confortables encore que cette prison de Sainte-Pélagie où le pamphlétaire allait se reposer de temps à autre, environné, par l'administration, des plus grands égards.

Quant à la strangulation... c'est à peu près l'histoire de Jeanne d'Arc brûlée par les Jésuites. Et dire que cent mille lecteurs avalent ça sans crier gare !

Et que n'avaient-ils pas lorsqu'il s'agit de la religion ou du clergé !

C'est ainsi que des journaux sans vergogne, se fiant à la crédulité publique, peuvent impunément publier des litanies de monstruosité contre les prêtres et les religieux, qu'acceptent